

Municipalité

Futur Plan Directeur Intercommunal (PDI) ou Projet d'Agglomération (PA) des 9 communes du périmètre compact de la partie vaudoise du Projet d'Agglomération Franco-Valdo-Genevois (PA FVG) ou Grand Genève

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Lors du Conseil communal du 13 décembre 2018, la Municipalité a communiqué des informations concernant le futur Plan Directeur Intercommunal (PDI) ou Projet d'Agglomération (PA) des 9 communes du périmètre compact de la partie vaudoise du Projet d'Agglomération Franco-Valdo-Genevois (PA FVG). Lors du Conseil communal du 28 février 2019, le Conseiller communal Yvan Bucciol a posé des questions concernant cette communication. Dominique-Ella Christin, Municipale en charge de l'aménagement du territoire, y a apporté une réponse orale immédiate, précisée aujourd'hui par une réponse écrite.

La Municipalité saisit l'occasion pour expliquer le contexte général d'aménagement du territoire dans lequel s'inscrit le futur Plan Directeur Intercommunal (PDI), ainsi que pour rappeler la communication qu'elle a transmise lors du Conseil communal du 13 décembre 2018 à ce sujet.

2012 : Projet d'Agglomération Franco-Valdo-Genevois (PA FVG) ou Grand Genève

L'agglomération franco-valdo-genevoise est un bassin de vie transfrontalier qui compte plus d'un million d'habitants. Son territoire, qui comprend le canton de Genève, une partie du canton de Vaud, ainsi que les régions françaises riveraines, connaît un développement soutenu.

En 2012, le Canton de Vaud a ratifié la *Convention instituant le groupement local de coopération transfrontalière « projet d'agglomération franco-valdo-genevois »* en vue d'en assurer la gouvernance. Le rôle de ce Groupement Local de Coopération Transfrontalière (GLCT) est de gérer les dossiers transfrontaliers dans trois grands domaines : l'urbanisation, la mobilité et l'environnement, et d'organiser les démarches nécessaires à la réalisation du projet d'agglomération franco-valdo-genevois (PA FVG).

La partie vaudoise du PA FVG comprend l'ensemble du territoire du district de Nyon (47 communes). Elle est représentée au sein du GLCT par le Canton de Vaud et le Conseil régional du district de Nyon (CR). Ce dernier siège également au sein de l'instance technique du GLCT, le bureau d'agglomération du PA FVG. Dans ce cadre, les prestations fournies par le CR, notamment celle d'une vision coordonnée des 47 communes de la partie vaudoise du PA FVG, sont des prestations subventionnées par le Canton de Vaud conformément aux engagements qu'il a pris dans la convention susmentionnée.

2018 : Futur Plan Directeur Intercommunal (PDI) ou Projet d'Agglomération (PA) des 9 communes du périmètre compact de la partie vaudoise du PA FVG (Grand Genève)

Les nouvelles planifications supérieures d'aménagement du territoire, soit la Loi fédérale sur l'Aménagement du Territoire (LAT-2014) et sa traduction cantonale, la 4^e adaptation du Plan Directeur Cantonal (PDCn-2017) et la révision de la Loi sur l'Aménagement du territoire et les constructions (LATC) entrée en vigueur au 1^{er} septembre 2018, induisent des évolutions dans le découpage territorial et dans les outils de l'aménagement du territoire du canton de Vaud.